

Action Industrie Collaborative : la seconde phase en action !

Lauréat de l'appel à projet économie circulaire



Le service [Action Industrie Collaborative \(AIC\)](#) , proposé par [Mulhouse Alsace Agglomération \(m2a\)](#) en partenariat avec la [Chambre de Commerce et d'Industrie \(CCI\)](#) et la [Chambre de Métiers d'Alsace](#) est lauréat de l'appel à projet Économie Circulaire et se poursuit sur deux ans !

Idée Alsace a le plaisir de poursuivre l'accompagnement de cette démarche initiée en 2016.

Pour rappel, la première phase d'Action Industrie Collaborative a mobilisé **plus de 45 entreprises lors de deux ateliers de détection rapide d'opportunités** , permettant d'identifier près de **600 ressources et plus de 123 synergies sur le territoire.**

Les premiers résultats sont d'ores et déjà visibles, avec la mise en œuvre d'échanges interentreprises concernant notamment certains flux de matières et de déchets tels que des fûts, des palettes ou même de la moquette usagée. Un travail de communication de la démarche avait par ailleurs été réalisé.

Un projet sur 2 ans



Si vous êtes une entreprise du territoire de la m2a et que vous êtes intéressé par la dynamique de l'Action Industrie Collaborative, contactez-nous !

Pour en savoir plus

Vous êtes une entreprise du territoire de la m2a ?
La dynamique vous intéresse ?

=> **Contactez-nous !**

- Contact m2a : Anaïs BELLICAM - anais.bellicam@mulhouse-alsace.fr
- Contact CCI : Ronan SEBILO - r.sebilo@alsace.cci.fr
- Contact Idée Alsace : Coline TAVERNIER - coline.tavernier@ideealsace.com



Avec l'expertise de



- [Retourner à la newsletter Idée Alsace d'avril 2018](#)